

Faut-il craindre le retour du protectionnisme ?

Questions à *Sébastien Jean*

■ **Les critiques à l'encontre du libre-échange se multiplient, le processus de mondialisation a-t-il du plomb dans l'aile ?**

La perception des conséquences du commerce international a, en effet, évolué de façon négative dans les opinions publiques et les débats politiques. En Europe, les négociations du Traité transatlantique (TTIP, ou TAFTA), puis la ratification de l'accord avec le Canada ont fait l'objet de débats virulents. Dans la campagne présidentielle américaine, Donald Trump réclamait une forte augmentation de la protection douanière américaine et Hillary Clinton critiquait vivement les accords commerciaux. Dans nombre de pays émergents, également, les gouvernements semblent désormais plus préoccupés de protéger leur marché que d'ouvrir des débouchés à leurs entreprises. Le contraste est frappant avec le climat du début des années 2000, lorsque la croissance échevelée des économies émergentes y faisait voir un eldorado, dans lequel il fallait absolument prendre position. Aujourd'hui, le ralentissement du commerce mondial a inversé la perspective : les échanges sont plus souvent considérés comme un jeu à somme nulle, dans lequel il faut protéger ses entreprises, car les gains des concurrents seraient nécessairement nos pertes.

■ **Que se passerait-il si cet engouement récent pour le protectionnisme se concrétisait ?**

Les demandes de protection sont compréhensibles, que ce soit de la part des entreprises pour protéger leurs profits ou de celle des salariés pour leur emploi. Mais leur coût est élevé pour l'économie dans son ensemble, essentiellement parce qu'elles renchérissent l'accès aux biens importés et qu'elles donnent lieu à des mesures de rétorsion de la part des partenaires, qui suppriment des débouchés aux industries performantes. Souvenons-nous de la tentative de nous protéger de l'importation des magnétoscopes japonais en 1982 : elle a coûté cher à l'Etat en manque à gagner de TVA et aux consommateurs en pouvoir d'achat, tout en échouant complètement à relancer l'électronique grand public français et son champion de l'époque, Thomson. Le principal risque est celui d'une guerre commerciale, dans laquelle les mesures protectionnistes des uns déclenchent les représailles des autres. Les avions, les produits de luxe et certaines spécialités alimentaires sont rapidement ciblés dans ces cas-là. La crise des années 1930 a montré l'enchaînement dramatique qui pouvait s'ensuivre. C'est d'ailleurs en réponse à ce traumatisme qu'a été fondé le système commercial multilatéral actuel, dans lequel les pays échangent des engagements de limitation de leur protection commerciale. Qui plus est, dans le contexte actuel, les barrières douanières sont en moyenne plus élevées sur les produits consommés par les ménages les moins riches, comme l'habillement ou les produits alimentaires. Ce sont donc les plus défavorisés qui, les premiers, pâtiraient du protectionnisme, contrairement à l'idée que l'on peut en avoir.

■ **Si le protectionnisme n'est pas la solution, que peut-on faire pour les perdants de la mondialisation ?**

Tout d'abord, faciliter l'ajustement des travailleurs par un effort accru de formation, initiale et professionnelle, et favoriser leur mobilité. Ensuite, s'assurer que les politiques publiques jouent efficacement leur rôle d'assurance et de redistribution. Au-delà, se pose la question de savoir s'il faut aider davantage quelqu'un qui perdrait son emploi du fait de la concurrence internationale, plutôt que d'un changement technologique ou d'une mauvaise orientation stratégique de son

entreprise, à supposer que l'on puisse faire la part des causes. La réponse est loin d'être évidente, mais une différence doit être soulignée : la spécificité de la concurrence internationale est d'avoir le plus souvent un impact très concentré géographiquement. Si bien que celui qui a perdu son emploi risque aussi de voir la valeur de son logement baisser, voire peut-être l'emploi de son conjoint menacé. Et l'appauvrissement des collectivités locales qui s'ensuit peut à son tour être préjudiciable aux services qu'elles proposent. Toutes ces raisons plaident pour une action volontariste au niveau local pour compenser les coûts de la mondialisation. Enfin, il faut prendre acte de la forte demande de protection et de la défiance exprimée vis-à-vis de la mondialisation. Cela signifie que les échanges internationaux et leur cadre institutionnel doivent être plus clairement considérés et affichés non pas comme une fin en soi, mais comme des outils subordonnés à des objectifs plus larges comme l'emploi, l'environnement, le pouvoir d'achat ou l'innovation.

Propos recueillis par Isabelle Bensidoun & Jézabel Couppey-Soubeyran

■ Pour aller plus loin

EMLINGER C. et FONTAGNÉ L. [2013], « [\(Not\) Made in France](#) », *La Lettre du CEPII*, n° 333, juin.

FOUQUIN M., HUGOT J., JEAN S. [2016], « [Une brève histoire des mondialisations commerciales](#) », in CEPII, *L'économie mondiale 2017*, La Découverte, « Repères », Paris.

JEAN S. [2015], « [Le ralentissement du commerce mondial annonce un changement de tendance](#) », *La Lettre du CEPII*, n° 356, septembre.